

tive, au moins nous le pensons, au sein de l'Eglise de Rome. Nous l'examinerons dans un prochain numéro.

UN CANADIEN.

St..... 1851.

Progrès de la Tempérance.

Comme nos lecteurs aimeront sans doute connaître l'établissement et les progrès des sociétés de tempérance en ce pays, nous traduisons avec plaisir, les précieux renseignements qu'en donne le *Canada Temperance Advocate*, journal fondé depuis dix-sept ans dans les intérêts de cette belle mission, comme son titre le comporte.

Cette grande réforme commença dans le Massachusetts en 1826. Quelques efforts isolés avaient été faits avant cette date dans différentes parties des États-Unis pour restreindre le vice de l'intempérance qui était devenu si général qu'il avait créé des alarmes pour la sûreté de la société.

Mais ce ne fut que cette année là, que les efforts de la tempérance prirent une forme définie et organisée. Le dix janvier de cette année là la première société de tempérance fut formée à Boston. Elle fut constituée sur le principe d'abstinence totale de liqueurs spiritueuses et envoya dans cette même année un nombre d'agents zélés et éloquents pour former de semblables associations dans toute l'Union. C'est de ce centre que sortit la réforme, rencontrant de l'opposition à chaque pas, mais la maîtrisant toujours et s'étendant avec une telle rapidité qu'aujourd'hui, quoiqu'elle ne soit que dans la 24^e année de son existence, son étendard flotte dans tous les pays de quelque importance sur la surface du globe, et que des millions d'hommes ont été soumis à sa bénigne influence.

La première société de tempérance à Montréal fut formée le 9 juin 1826. C'est donc la société de cette espèce la plus ancienne en Canada; et comme des sociétés de cette sorte n'ont été formées en Europe qu'en 1829, on peut considérer que la société de tempérance de Montréal Pa été la première fondée, si on en excepte celle des États-Unis. La personne à qui Montréal doit l'établissement de cette société, est le Rév. Joseph S. Christmas, alors ministre de l'église américaine presbytérienne qui est mort depuis longtemps mais dont le souvenir doit vivre dans le cœur de tous les philanthropes. Après une éloquente adresse de sa part 29 personnes signèrent la promesse d'abstinence, et fondèrent, le même soir, la société de Montréal pour l'avancement de la tempérance.

La société rencontra une aussi violente opposition à Montréal, que dans toute autre partie du monde. M. Christmas et ses collaborateurs eurent à souffrir beaucoup de persécutions; mais ayant foi dans leurs principes et dans la bonté de leur cause, ils gagnèrent graduellement un grand nombre d'adhérents.

La société de tempérance des jeunes hommes fut fondée en 1831, et donna à la cause un surcroît de vigueur et de triomphe.

Au commencement de l'année 1834 la première convention de tempérance pour le Bas-Canada eu lieu dans l'église baptiste à Montréal; il y eut 22 ministres présents, 28 médecins et 100 autres messieurs représentant 27 sociétés et 4258 membres.

En mai 1835, le premier numéro du *Canada Temperance Advocate* fut publié. En octobre de la même année, la société, formée en 1828, adopta la promesse d'abstinence totale.

Au commencement de 1836, il fut fait une grande opposition à la cause de la tempérance à Montréal, et il y eut des assemblées publiques pour en discuter les principes. Les chefs de l'opposition étaient MM. Rumbold et T. McGinn; ce dernier est maintenant le gardien de la prison de Montréal. La cause de la société fut en partie défendue par le Rév. G. W. Perkins et le Rév. W. Taylor, tous deux ministres de cette ville. Tant que la libre discussion fut permise la cause de la tempérance triompha, mais la liberté de discussion fut empêchée par la rudesse et la violence d'une populace ameutée, ce qui engagea ces messieurs à se reti-

rer. M. Rumbold se joignit immédiatement à la société et la discussion eut l'effet d'inculquer les principes de la réforme de la tempérance dans l'esprit public plus profondément que jamais.

En 1837 et 38 la cause de la tempérance éprouva un terrible échec, en conséquence des commotions civiles de l'époque, mais au printemps de 1839 les rapports du succès extraordinaire du Père Matthew en Irlande, inspirèrent un nouveau courage. Le Rév. Père Phelan et le Rév. C. Chiniquy commencèrent leur œuvre parmi les Irlandais catholiques et les Canadiens-français, et la poursuivirent avec un zèle et un succès extraordinaires.

Lors de l'union des provinces en 1840, il y eut une convention où les sociétés du Haut et du Bas-Canada furent invitées d'envoyer des délégués; 91 sociétés répondirent à l'appel; ces sociétés représentaient 13,618 membres.

En 1841 le format du *Temperance Advocate* fut doublé, et en 1842 le comité résolut de le publier tous les 15 jours au lieu d'une fois par mois. Dans cette année et les suivantes le comité employa des agents ambulants pour aller dans toute la province tenir des assemblées et former des sociétés partout où il serait possible.

Le chef de ces agents était le Révérend B. D. Wadsworth au zèle infatigable de qui la cause de la tempérance en Canada doit beaucoup. En 1844 il y avait 500 sociétés de tempérance dans cette province.

Dans ces années la cause fit beaucoup de progrès parmi les Canadiens-français par l'entremise et les efforts du Père Chiniquy. L'ordre des Réchabites fut introduit en Canada par M. James Brown, en mai 1844.

Le nombre actuel des personnes que sont de la tempérance totale dans le Bas-Canada ne peut être constaté avec précision. Mais l'estimation suivante peut être considérée comme approchant de la vérité. Canadiens et Irlandais atholiques 220,000; Anglais Américains protestans de 30, à 40,000. Le nombre de ceux qui adoptent le principe d'abstinence totale en pratique, sans être membres d'aucune société est beaucoup plus grand.

Le nombre dans le Haut-Canada, sans compter les enfants de la tempérance et les Réchabites, peut être estimé à 35,000, ou environ un cinquième de la population entière.

Moniteur Canadien.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

POPULATION DE SAN FRANCISCO.—La population actuelle de San Francisco, composée, chacun sait, d'émigrants de tous les pays du monde, s'élève déjà à 23,000 âmes. On peut dire que cette ville a été bâtie dans un jour.

EXPOSITION DE LONDRES.—Le Canada a envoyé 332 ballots ou caisses d'effets à Londres pour l'Exposition et les États-Unis 785. C'est beaucoup moins que nous, en égard à la différence de population.

COLLEGE EN AFRIQUE.—Il est probable qu'avant longtemps un Collège sera fondé en Afrique par une association formée dans l'état de Massachusetts dans le but de favoriser l'éducation dans cette partie du monde. C'est à Libéria qu'on se propose de le placer. Les progrès qu'ont déjà faits la civilisation et le christianisme dans cette colonie et celles qui l'avoisinent donnent à espérer qu'un établissement d'éducation supérieure y sera éminemment utile.

—Un hôpital protestant sera établi sous peu à Québec.

—Les journaux ne paient plus de port dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

—Les presbytériens vont établir un collège à Buffalo.

—Un ministre de l'église méthodiste épiscopale a légué dernièrement la somme de \$100,000 pour l'établissement d'un Collège dans la Caroline du Sud.

—La Chambre a dû s'assembler avant-hier, comme on sait. Nous nous proposons de tenir nos lecteurs au courant de ce qui s'y fera d'important.

NARCISSE CYR, Rédacteur et Propriétaire.

V. LABELLE, Imprimeur.